



1003479901

DATE DEPOT : 2010-04-21

NUMERO DE DEPOT : 34799

N° GESTION : 2008B13636

N° SIREN : 504770967

DENOMINATION : BART

ADRESSE : 05 rue Meyerbeer 75009 Paris

DATE D'ACTE : 2010/02/12

TYPE D'ACTE : PROCES VERBAL

NATURE D'ACTE : TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL
MODIFICATION(S) STATUTAIRE(S)
MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL
ADJONCTION D'UN NOM COMMERCIAL

PA 12/02/10 (TB + NJ + TG + AE)

12/02/10 (06)

BART

Société à responsabilité limitée
Au capital de 1.000 euros
Siège social : 95 rue de Monceau
75008 PARIS
770 967 RCS PARIS

*Copie certifiée
conforme
Paris le 30/03/2010
V Saas*

*34725
1
1
2010*
Greffier du Tribunal de Commerce de Paris

08B 13636

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 12 FEVRIER 2010**

La société L Finance, société à responsabilité limitée, au capital de 1.000 euros, dont le siège social est au 95 Rue de Monceau, 75008 PARIS, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 503 994 584, représentée par sa Gérante, Mme Valérie SAAS-LOVICHI

La société L Finance, associée unique de la société BART, après avoir pris connaissance du rapport de Mme Valérie SAAS-LOVICHI, gérante non associée,

A pris les décisions suivantes :

- Modification de l'objet social et modification corrélative de l'article 2 des statuts ;
- Transfert du siège social et modification corrélative de l'article 4 des statuts ;
- Adjonction d'un nom commercial ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

PREMIERE RESOLUTION

L'associé unique décide, à compter de ce jour, de modifier l'objet social de la société.

En conséquence, l'article 2 des statuts a été modifié comme suit :

« 2. Objet :

La société a pour objet, tant en France qu'à l'étranger, les activités suivantes :

- o La restauration, brasserie, traiteur, plats cuisinés, sandwicherie, pâtisserie, confiserie, glace, débit de boissons, piano-bar et galerie d'art ;
- o Toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement ;
- o La participation de la société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance »

DEUXIEME RESOLUTION

L'associé unique décide, à compter de ce jour, de transférer le siège social du 95 Rue de Monceau, 75008 Paris au 5 rue Meyerbeer, 75009 Paris.

En conséquence, l'article n°4 des statuts a été modifié comme suit :

« 4. Siège social

Le siège social est fixé au 5 rue Meyerbeer, 75009 Paris ».

Le reste de l'article est inchangé.

TROISIEME RESOLUTION

L'associé unique décide d'adjoindre, à compter de ce jour, le nom commercial « Le Patio », à la dénomination sociale.

QUATRIEME RESOLUTION

L'associé unique délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associée unique et consigné au registre prévu par la loi.

La société L Finance
Représentée par sa gérante
Mme Valérie SAAS-LOVICH I